

## LETTRE D'INFORMATIONS NOIX NATURE SANTE

*"Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font mal, mais par ceux qui les regardent sans rien dire" Albert Einstein.*

**Le texte de la charte de bon voisinage en vallée d'Isère a été signé le mardi 10 décembre 2019 en mairie de Vinay (voir pièce jointe).**

**Cette charte, c'est le travail d'une année avec les organisations agricoles et la filière nucicole. Cette charte, il va falloir la faire vivre, aussi nous vous proposons de nous retrouver dans la deuxième quinzaine de janvier pour discuter de la charte, pour décider ensemble des modalités de sa mise en pratique.**

### **PETIT RAPPEL**

#### **La concertation :**

Fin 2018, NNS a proposé aux organisations de la filière nucicole, ainsi qu'aux élus du territoire de **travailler ensemble pour élaborer une charte** pour une nuciculture soucieuse de préserver l'environnement, la protection des riverains et les intérêts des nuciculteurs.

Un groupe de travail s'est mis en place en mars 2019, qui regroupait la Conseillère Départementale du territoire Sud Grésivaudan, le Président de la chambre d'agriculture de l'Isère, le président du CING (comité interprofessionnel de la noix de Grenoble), le président de la SENURA, le Président de COOPENOIX, et le Président de SICA Noix, ainsi que cinq représentants de l'association Noix Nature Santé.

Cette charte s'est élaborée dans les conditions difficiles que nous connaissons pour la profession nucicole, qui a subi durant l'année 2019, plusieurs calamités climatiques : vents, grêle, sécheresse, neige..., dans la vallée du Grésivaudan.

Ces réunions de travail se sont déroulées dans une atmosphère constructive qui a permis à chacun de s'exprimer en ayant à l'esprit d'aboutir à un consensus. L'objectif est de faire évoluer les utilisations de pesticides à proximité de tous les lieux de vie, afin de protéger les populations riveraines et de préserver la santé publique et l'environnement, tout en conciliant les contraintes techniques et économiques de la production. Dans un souci du bien vivre ensemble, elle vise aussi à favoriser le dialogue entre les nuciculteurs et les riverains.

Le travail a porté essentiellement sur les conditions de traitement avec l'instauration d'une zone de protection, et sur l'information :

- **Mise en place d'une zone de sécurité de 50 mètres avec toute zone habitée :**
  - Dans cette zone de 50 m, **les traitements de produits phyto-sanitaires de synthèse sont exclus.**
  - Sur la première rangée jouxtant une habitation, exclusion de toute pulvérisation, seules seront admis des techniques « douces » comme piégeage ou lutte par confusion sexuelle.
  - Dans les autres rangées de cette zone de 50 m seule sera possible la pulvérisation de produits de traitements homologués en culture biologique.
  - Bannir l'usage des produits classés Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques.
  
- **Information :**
  - Une fiche technique descriptive sera mise à disposition dans chaque mairie.
  - Une information préalable au traitement sera faite par le nuciculteur vers le riverain concerné.
  - Enfin une cellule de médiation est mise en place dans les cas où des conflits subsisteraient.

✓ **Une charte co-signée par tous les partenaires du groupe de travail :**

Tous les partenaires se sont retrouvés le mardi 10 décembre en mairie de Vinay pour signer et officialiser ce document.

Une importante étape vient d'être franchie. Ces mesures doivent maintenant être mises en œuvre pour apporter concrètement les améliorations attendues. Pour cela, l'association Noix nature Santé reste mobilisée pour accompagner cette évolution ; il s'agira d'expliquer et de favoriser la mise en place de mesures facilitant cette mutation, par un dialogue constructif et apaisé entre les nuciculteurs et les riverains d'une part, et d'autre part en poursuivant un échange constructif entre la filière nucicole et Noix Nature Santé, afin d'accompagner le virage nécessaire à l'évolution de la pratique agricole, et cela sous l'égide des Autorités administratives : Maires, Conseil départemental, Préfecture.

*« L'avenir, ce n'est pas ce qui va arriver, c'est ce que nous allons en faire » Bergson*

**Bonnes fêtes à tous, nous nous donnons rendez-vous en janvier 2020.**